



QUESTIONS CITOYENNES

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/09/2025

Question de LAURIOT dit PREVOST Louise

Nous habitons rue Marcel Sembat depuis 6 ans.

Cette rue, comme beaucoup d'autres, est plongée dans le noir complet à compter de 23h tous les soirs, week-end compris. Je parle en tant que femme, cette situation est angoissante, et marcher avec sa lampe de poche l'est tout autant dans une situation "normale" pour rentrer chez soi. Cette rue ne nous permet pas de nous garer proche de chez nous, surtout passé 23 h, ce qui ne pose pas de problème en soi, mais passé cette heure il n'est pas rare de devoir marcher dans le noir absolu sur de longues distances. Il en est de même pour les habitants travaillant quotidiennement en horaire décalés, tôt le matin ou tard le soir, ou encore pour les (souvent jeunes) baby-sitters après des soirées de garde. Serait-il envisageable de revoir les modalités d'éclairage, afin de sécuriser les habitants des rues non éclairées ? Ou à minima prolonger les plages horaires d'éclairage le week-end ?

Réponse de Stéphane PLAÇAIS, adjoint au Maire

Je remercie Madame Lauriot dit Prevost dont la question vient mettre en lumière une expérimentation que nous avons sollicitée, avant l'été, auprès des services de la Métropole, gestionnaires de l'éclairage public.

La démarche souhaitée doit permettre de lutter contre le « sentiment d'insécurité » qu'il ne faut d'ailleurs pas confondre avec l'insécurité réelle.

L'expérimentation ne sera toutefois possible que pour les zones déjà équipées en LED.

Elle s'organise sur trois aspects : la durée d'éclairage et la puissance et l'intensité de celui-ci. Ainsi, pour les quais, l'éclairage de la place de Ligonday fonctionne actuellement en permanent et assure l'éclairage des quais. Il restera en 2700 k avec un abaissement de 50% de 20h00 à 6h00 comme pour le reste du matériel.

La place Jean Bordais bascule en permanent avec un abaissement à 50% de 20h00 à 23h00 et à 20% de 23h00 à 6h00 en 2200K.

L'esplanade Odette Niles éteinte de 23h00 à 6h00 avec des projecteurs en 2200K.

Pour l'expérimentation qui sera menée en cœur de bourg (mise en permanent et abaissement à 20% de 23h00 à 6h00), la mise en œuvre est programmée en nov/dec.

Je vous précise également que ces démarches ne font pas l'unanimité et qu'elles viennent contrarier des habitants pour qui, la priorité doit rester à la limitation des consommations électriques. Un habitant nous le faisait ainsi remarquer par le biais du cahier des expressions citoyennes disponible à l'accueil de la mairie.

Question de COUVERT Fabien

Bonjour monsieur le Maire

Je voudrais vous demander de bien vouloir intervenir auprès de Nantes Métropole à propos de deux questions :

- Obtenir les mêmes lampadaires dans la rue Jean Jaurès et dans la rue de la gare que les lampadaires se trouvant déjà dans la rue du Calvaire et dans les rues autour de l'église. Pourquoi ne pas rechercher une homogénéité sur l'ensemble de notre commune ?



- Obtenir plus de bus les soirs de festivités populaires comme celles du 14 juillet ou du carnaval de nuit et de jour, par exemple.

Réponse de Gwenvaël DURET, adjoint au Maire

A ce jour, la décision concernant le matériel reste en discussion. Il s'agit toutefois, comme l'indique Monsieur Couvert de trouver une homogénéité mais elle pourrait ne pas concerner toute la commune. Ainsi, deux zones sont identifiées : les zones de voies apaisées et les zones de circulation plus importante qui pourraient chacune, être équipées différemment.

Le déploiement se fera au fur et à mesure des changements de luminaires, dans le cadre du passage aux Led qui devrait se terminer avant l'été prochain.

Ces services exceptionnels ne sont plus assurés par la SEMITAN qui se concentre désormais sur les lignes régulières tout en orientant ses moyens sur le renforcement de certaines lignes en fonction des usages. Aussi, s'agissant d'événements au rayonnement principalement communal, ces transports ne peuvent pas être assurés par le réseau NAOLIB.